

CHÉRIFA HADJJI [*]

Le processus historique de formation des bidonvilles à Alger : éléments pour une approche

Par-delà l'ampleur des transformations qu'a connues l'Algérie pendant la période coloniale, celles qui se sont répercutées sur l'espace méritent une attention particulière du fait de la modification qu'elles ont entraînée sur sa configuration.

Ainsi nous nous proposons dans le cadre de cet article de fixer les contours historiques du processus de production des bidonvilles au niveau de la ville d'Alger.

Il s'agit au préalable de voir qu'elles sont les conditions qui ont permis l'émergence du mode de production capitaliste tout en essayant d'analyser son mode d'articulation aux modes de production pré-capitalistes caractérisés par la dominance du capital agraire et commercial existant au sein de la formation sociale algérienne, avant de s'interroger sur les conditions dans lesquelles s'est effectué le processus d'urbanisation de la ville d'Alger.

En effet l'apparition et le développement du capitalisme ne découlent pas des conditions internes à la formation sociale algérienne. C'est dans le cadre de l'élargissement de son accumulation du capital et de son marché que le capitalisme français s'est implanté en Algérie à partir de 1830 sous la forme d'une domination coloniale, faisant ainsi de l'Algérie une société entièrement dépendante.

1 - Domination coloniale et dépendance

L'analyse du processus d'urbanisation de la ville d'Alger sous la domination coloniale française doit être insérée dans un contexte social global présentant les traits caractéristiques d'une société dépendante.

CASTELLS considère qu'une société est dépendante quand l'articulation de sa structure sociale, aux niveaux économique, politique et idéologique exprime des relations asymétriques avec une autre formation sociale qui occupe vis-à-vis de la première une situation de pouvoir. Par situation de pouvoir, il entend le fait que l'organisation des rapports de classe dans la société dépendante exprime la forme de suprématie sociale adoptée par la classe au pouvoir de la société dominante [1].

Cela signifie dans le cas de l'Algérie que la domination coloniale s'est traduite par une gestion directe des ressources, l'ensemble de

l'économie s'organise en fonction des intérêts de la société dominante. Nous entendons par société dominante la fraction hégémonique du capital français qui tente de soumettre à sa logique de reproduction l'ensemble du système productif.

Mais cette domination ne se limite pas exclusivement à la base économique, elle est élargie à l'ensemble de la vie sociale et s'affirme notamment par une souveraineté politique.

Pour TOURAINE "les sociétés dépendantes sont celles dont le développement – l'industrialisation – a été dirigé par une bourgeoisie étrangère" ; il ajoute plus loin : "les sociétés dépendantes y compris les sociétés colonisées, ne peuvent être entraînées dans le développement que par un Etat pur" "en l'absence d'une classe dirigeante nationale et parce qu'elles sont moins soumises à un Etat archaïque et despotique qu'à la pénétration du capitalisme étranger – sociétés éclatées" "dualisées" et désarticulées, où l'Etat est à la fois plus libre qu'ailleurs à l'égard des forces sociales et plus fragile[2].

Cependant on peut noter que l'Etat colonial en Algérie ne représente que les intérêts de la société dominante, tout le développement entrepris n'est orienté que pour répondre à deux exigences fondamentales :

- au besoin du capital d'une part ;
- aux intérêts de la société dominante d'autre part.

C'est ainsi que nous considérons que l'étude du processus d'urbanisation d'une société dépendante doit être menée à travers le mode d'articulation du capitalisme colonial aux structures pré-capitalistes. C'est ce mode d'articulation qui fait la spécificité de l'urbanisation en Algérie.

Les conditions de pénétration du capitalisme et de l'accumulation du capital exigent la réalisation de deux processus simultanés :

- la désarticulation des structures agraires pré-coloniales pour "libérer" une main-d'oeuvre ayant pour seule alternative la migration vers les villes pour vendre sa force de travail ;
- le développement de centres urbains, réseaux de la métropole caractérisés par une forte concentration de la main-d'oeuvre et par la création de zones dites "marginales".

Ce n'est qu'après avoir explicité ces deux points qui sont à la base du processus que nous pouvons entreprendre notre investigation sur l'historique de la formation des bidonvilles.

Nous faisons l'hypothèse que les bidonvilles ne sont que l'expression la plus visible, c'est-à-dire matérialisée sur l'espace, du mode d'articulation du capitalisme colonial aux structures pré-capitalistes. Le bidonville n'est qu'un élément structurel nécessaire au développement industriel et urbain, il nous semble qu'il est à la fois :

- l'expression de déterminations structurelles ;
- le produit de la dialectique des contradictions économiques et sociales.

En effet nous pensons que l'organisation de l'espace reste liée aux différentes phases historiques qu'a connues l'Algérie et à travers elle la ville d'Alger, dont certaines ont entraîné une transformation de sa configuration morphologique. Ainsi pour tenter de vérifier notre hypothèse, il nous a paru utile de fixer les contours historiques dans lesquels s'est produit le mécanisme de formation des bidonvilles.

1.1. - La désarticulation des structures agraires pré-coloniales

Comment s'est traduit le mode d'articulation du mode de production capitaliste aux structures pré-capitalistes ? La désarticulation des structures agraires pré-coloniales fondées sur l'indivision principale garantie de la conservation du patrimoine familial et tribal s'est traduite :

- par la désorganisation des structures agraires traditionnelles ;
- par la destruction de la cohésion sociale des communautés rurales qui constituaient un frein à la pénétration du capitalisme.

La lenteur du processus de dissolution de ces formes communautaires, comme condition d'introduction et de développement du capitalisme, explique l'évolution tardive du capitalisme en Algérie[3].

Les notes de lecture de MARX sur les chapitres de KOWALEWSKI consacrés à l'Algérie précisent que "c'est l'Algérie qui conserve les traces les plus importantes après l'Inde – de la forme archaïque de la propriété foncière. La propriété tribale et familiale indivise y était la forme la plus répandue. Des siècles de dominations arabe, turque et enfin française ont été impuissantes sauf dans la toute dernière période, officiellement depuis la loi de 1873 – à briser l'organisation fondée sur le sang et les principes qui en découlent l'indivisibilité de la propriété foncière"[4].

En violant ces lois fondamentales qui régissaient l'organisation de la communauté rurale fondée sur le principe de l'individualisation de la propriété foncière, le capitalisme colonial atteint par-la même un objectif politique qui consiste à anéantir les bases de la société algérienne d'avant 1830. Les dates de :

- 1856-57 pratique du cantonnement qui consiste à refouler les tribus pour permettre l'avancée des cultures coloniales ;
- 1863 le sénatus consulte qui partage les propriétés des douars entre les habitants. En 1870, sur l'ensemble de l'Algérie 376 tribus ont été fragmentées arbitrairement en 616 douars ;
- de 1873 la loi WARNIER qui visait la liquidation non seulement de la propriété communautaire indivise mais aussi la propriété familiale.

Ces dates constituent les principales étapes de la dépossession terrienne qui dépasse 2 millions 1/2 ha, la société dominante s'étant

emparée de 3.362.000 ha de terres les plus fertiles situées sur les plaines du Nord du pays[5].

Ce phénomène d'appropriation des terres par la société dominante, suite au bouleversement des structures agraires a engendré un vaste mouvement d'expropriation de la paysannerie dont la base économique s'est effondrée.

En 1930, les 3/4 de la population active agricole sont constitués par les paysans pauvres et les paysans sans terre[6].

Dépossédée de sa terre, la paysannerie se trouve en voie de prolétarianisation, la seule issue qui s'offre à elle réside dans l'émigration soit vers les villes, soit vers l'étranger[7].

Cette situation s'explique par l'introduction de la mécanisation dans le cadre de l'intensification de la production agricole qui a pour effets immédiats :

- la destruction des postes de travail traditionnels ;
- la saturation de l'emploi.

C'est ainsi que la plaine de la Mitidja située à proximité d'Alger constitue un immense réservoir de main-d'oeuvre qui se déverse sur Alger.

Entre 1901 et 1954, Alger reçoit une population de 160.000 personnes soit l'équivalent de sa population entière en 1906 (174.000 habitants) [8].

Or la ville d'Alger n'est pas en mesure d'absorber cet excédent migratoire (son développement industriel est encore embryonnaire) auquel s'ajoute une forte croissance démographique.

Nous constatons que c'est à partir de cette désarticulation des structures sociales agraires que le phénomène d'exode rural a été amorcé ; il va s'accroître au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

C'est avec l'instauration des zones interdites entre 1954-1957 et l'opération répressive de regroupement de la population menée par l'Etat colonial que la mobilité de la population a pris de l'ampleur.

"En 1960, le nombre d'Algériens regroupés atteignait 2.157.000 personnes, soit le quart de la population totale. Si, outre les regroupements on prend en compte l'exode vers les villes, on peut estimer à trois millions au moins, c'est-à-dire la moitié de la population rurale, le nombre des individus qui, en 1960 se trouvaient hors de leur résidence coutumière. Le déplacement de la population est parmi les plus brutaux qu'ait connus l'histoire" [9].

Nous sommes donc amenés à penser que l'effondrement des bases économiques et sociales de la paysannerie a provoqué un exode rural massif qui va déterminer la structure de l'espace au niveau des villes. C'est ce mode d'articulation du mode de production capitaliste aux structures pré-capitalistes qui rend spécifique l'urbanisation en Algérie.

Car c'est à partir de la détérioration de l'économie rurale qui s'est traduite notamment par une rupture brutale de l'équilibre ville/campagnes et une paupérisation des masses rurales contraintes d'aller vers la ville, que l'on note l'émergence des bidonvilles qui se greffent aux principales villes côtières et essentiellement à la ville d'Alger (voir tableau n° 1).

Cette concentration de la population au niveau des centres urbains ne fait qu'accompagner la concentration du capital [10].

La société dominante, en tirant profit de la campagne, réinvestit dans les activités commerciales, immobilières... dans les villes, comme supports de l'économie capitaliste. Nous précisons que la désarticulation des structures agraires et le développement des centres urbains sont deux processus qu'il faut saisir simultanément.

Tableau n° 1
Population des bidonvilles en 1954 dans les principales villes d'Algérie

| Communes urbaines | Pop. "municipale" musulmane * (1) | Population "musulmane" en baraques type "bidonvilles" | | |
|-------------------|-----------------------------------|---|------|----------------------------------|
| | | Nombre d'habitants | % | Pop. bidonv.2/1 Pop. musulmane % |
| Alger (agglo.) | 293.000 | 86.000 | 41,5 | 30 |
| Oran (agglo.) | 131.000 | 38.000 | 18,0 | 29 |
| Bône | 66.000 | 20.000 | 9,5 | 30 |
| Constantine | 103.000 | 7.000 | 3,5 | 7 |
| Autres communes | 769.000 | 57.000 | 27,5 | 7,5 |
| Ensemble | 1.362.000 | 208.000 | 100 | 15 |

* Caractéristique donnée à la population algérienne locale pendant la période coloniale par opposition à la population européenne étrangère.

(1) **Source** : L'Algérie des bidonvilles – Desclôîtres recensement de la population de 1954.

1.2. - Le développement urbain d'Alger

Parmi les trois villes côtières qui se sont développées pendant la période de domination coloniale : Oran - Annaba (ex-Bône), Alger a essentiellement joué un rôle économique important dans l'expansion du capitalisme colonial du fait de la position centrale et stratégique de son port.

Présentant un site favorable aux fonctions portuaires, Alger, dès son origine et pendant une longue période, s'est limitée à être une ville support de l'exploitation mercantile.

"Créée au 10ème siècle par BOLOGHINE sur l'emplacement de la bourgade romaine d'Icosium, El-Djezaïr (les îles) va durant de longs siècles se contenter d'être un port commercial sans rôle politique particulier" [11]. Sa fonction principalement commerciale lui a été

attribuée aussi bien pendant les périodes romano-byzantine, arabe et berbère que pendant la période turque au 16ème siècle où elle s'est encore réaffirmée dans sa stratégie portuaire. C'est au cours de cette dernière période essentiellement que l'espace d'Alger a été marqué par la construction de remparts qui ceinturaient la ville et par l'occupation de l'extrémité ouest de la baie qui a donné ainsi naissance à la Casbah, quartier historique qui demeure de nos jours (sur lequel porte un projet de rénovation).

Sa population en 1830 était environ de 30.000 habitants ; à partir de cette date cette population a connu un accroissement considérable, elle passe en 1866 à 65.000 habitants. Alger compte en 1954, 570.000 habitants soit un taux d'accroissement entre 1866-1954 de 8,8 % par an.

DESCLOÎTRES en 1961 a souligné cette importante évolution, il écrit : "Du temps des Turcs et des corsaires, ce n'était qu'un repaire que seule la mer pouvait faire vivre. Lors de la conquête française, Alger est devenue tête de pont et camp retranché. Aujourd'hui c'est une métropole à la tête d'un vaste hinterland"**[12]**.

En 1954, Alger fait fonction de comptoir d'échange typiquement colonial ; 80 % de ses exportations sont destinées à la France ; premier port d'Algérie, il constitue un réseau important vers la métropole. Ses activités restent étroitement dépendantes de la France, elles n'apportent qu'une très faible contribution au développement économique de sa région.

L'urbanisation d'Alger s'est effectuée essentiellement pendant cette période, elle a été organisée en fonction des intérêts de la société dominante.

Le développement urbain s'est réalisé à partir de l'occupation du noyau central de la ville (le quartier de Mustapha), le long de la baie, du Sud au Sud-Est. La société dominante occupe le centre dont elle détient le monopole et les hauteurs : quartiers résidentiels que DESCLOÎTRES désigne par le "Neuilly algérois"**[13]**.

L'espace d'Alger est structuré de telle sorte qu'il tente de reproduire la structure urbaine de la métropole. Le développement urbain ne répond qu'à la logique du capital : ainsi la programmation des lotissements entre les deux guerres (pendant la même période en France) sur les terrains encore libres (pentes et plateau) qui surplombent la baie, rentre dans le cadre de la spéculation foncière qui s'est déclenchée dès la première étape de l'occupation d'Alger.

Cette spéculation foncière a atteint des proportions considérables, le prix des terrains au centre ville est estimé de 80,00 Frs à 130,00 Frs le m²**[14]**. Ce qui exclu toute possibilité à la population "musulmane"**[15]** d'accéder au centre ville ; elle se trouve concentrée dans la Casbah (centre historique) et sur les zones périphériques. Toute la logique de l'urbanisation de la ville est sous-tendue par la séparation spatiale et sociale entre la société dominante et la société dominée essentiellement. L'urbanisation pendant cette période de domination

coloniale a engendré un espace ségrégatif, où la société dominante s'approprie les espaces de la ville les mieux situés dans la structure urbaine.

1.3. - Production d'un espace ségrégatif

La structure urbaine de la ville d'Alger pendant cette période de domination coloniale reflète les traits fondamentaux qui sont à la base du processus ségrégatif. Nous tenons à préciser que nous voulons aborder ici, la spécificité d'une ségrégation urbaine. CASTELLS appelle : "ségrégation urbaine la tendance à l'organisation de l'espace en zones à forte homogénéité sociale interne et à forte disparité sociale entre elles, cette disparité étant comprise non seulement en terme de différence mais de hiérarchie" ; il précise plus loin : "ce qui est socialement significatif, ce n'est pas le fait de la pauvreté ou de la discrimination en soi, mais la fusion de certaines situations sociales et d'une localisation particulière dans la structure urbaine : c'est de cette façon que la ségrégation se constitue en tant que phénomène spécifique et non pas simplement comme reflet de la stratification sociale générale"[\[16\]](#).

Ce que nous entendons :

- par "fusion de certaines situations sociales" c'est que dans notre cas la domination coloniale implique une certaine forme d'homogénéité sociale à l'intérieur de chaque société, dominante et dominée. Car quel que soit le statut socio-économique et les pratiques sociales des différentes couches de la société colonisée, ces couches n'occupent qu'une position de dominées. Car la société dominante exerce sur elles un rapport de subordination ;
- par "localisation particulière dans la structure urbaine" nous comprenons que dans la mesure où la société dominante organise l'espace en fonction de ses propres intérêts, elle établit une hiérarchisation par l'intermédiaire de la spéculation foncière.

Ainsi pour expliciter le processus ségrégatif qui est à la base de la structure urbaine de la ville d'Alger, nous reprenons la classification des différents quartiers par secteur qui a été établie par DESCLOÏTRES[\[17\]](#) à partir du recensement de 1954 de la population et des données statistiques sur le logement et l'emploi tout en essayant de lui attribuer une grille de catégories d'analyses.

Il ne s'agit là que des données sur la population d'Alger-ville, car le Grand Alger en 1954 englobe l'agglomération d'Alger et les sept communes suburbaines : Birmandreis, Bouzaréah, El-Biar, Hussein-Dey, Kouba, Maison Carrée et St. Eugène.

Bien qu'il soit plus pertinent de montrer les disparités existantes entre la ville et la périphérie, nous ne prenons ici en considération que les aspects de la ségrégation urbaine à l'intérieur de la ville d'Alger. Nous ne disposons pas suffisamment d'informations concernant les bidonvilles.

On a identifié dans la structure urbaine d'Alger trois secteurs ; chaque secteur regroupe plusieurs unités spatiales (quartiers) selon les critères suivants (voir figure n° 1) :

La localisation spatiale des quartiers par rapport au centre de la ville :

Le secteur I : c'est ce que l'on appelle l'"Alger moderne" qui occupe le centre de gravité de la ville ; il s'étend le long de la baie de Bab El-Oued au Champ de manoeuvre en passant par les rues Michelet et d'Isly, auquel se rattachent les hauteurs : riches quartiers résidentiels El-Biar, Hydra, les hauteurs de Mustapha.

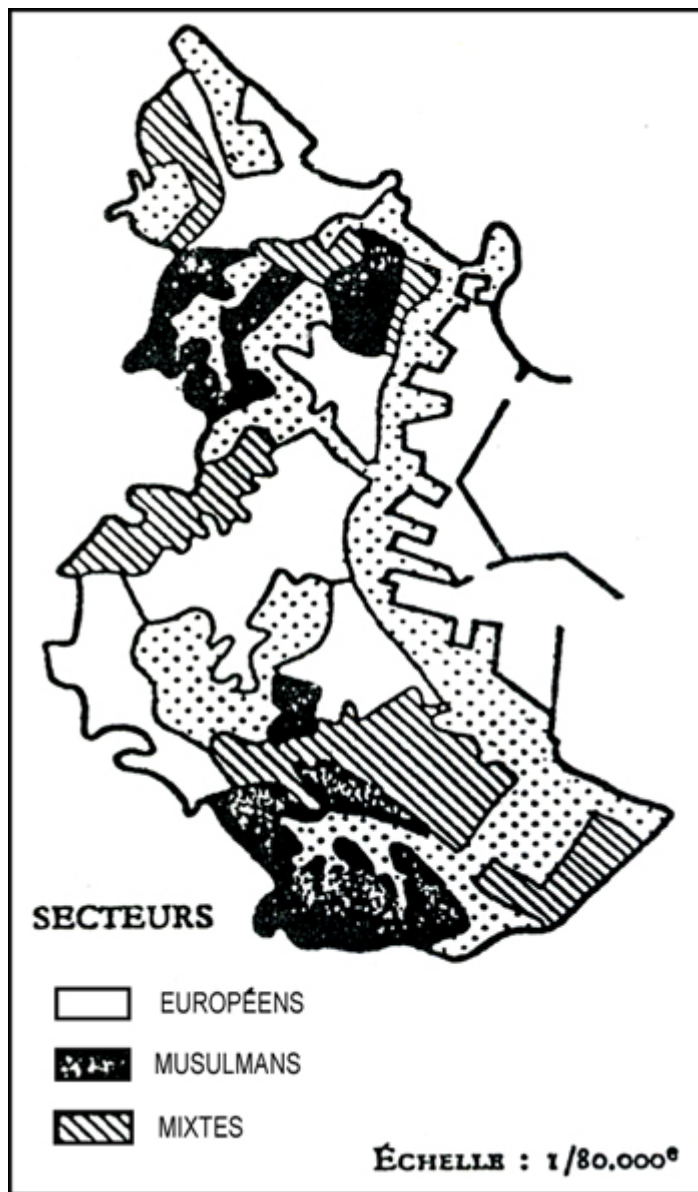
Le secteur II : il occupe les quartiers musulmans du centre historique (survivance turque) qui comprend la basse et la haute Casbah, les deux situées à l'extrémité Nord de la baie avec le prolongement du quartier populaire de Climat de France ; à l'autre extrémité Sud, la petite Casbah (construite dans les années 1930) et les quartiers du Clos Salembier et de la Redoute.

Le secteur III : il comprend la catégorie de quartiers intermédiaires dont certains jouent le rôle de quartiers-tampons tels que la ceinture de la Casbah et Hamma-Belcourt qui touchent à la fois aussi bien le secteur I que le secteur II.

D'autres sont plus proches du secteur I ; il s'agit des quartiers Télémy supérieur et Notre-Dame d'Afrique supérieure, enfin le quartier du Ruisseau proche du secteur II.

La distribution spatiale de la population selon la caractéristique "ethnique" (voir figure n° 1) :

Figure n° 1
Distribution ethnique



- Par population européenne, nous entendons la population étrangère, coloniale.
- Par population musulmane, la population algérienne locale.

Un secteur peut être considéré européen, musulman ou mixte selon la dominance de la catégorie de population qu'il représente ainsi :

Le secteur I : est considéré européen du fait que 92 % de sa population est européenne.

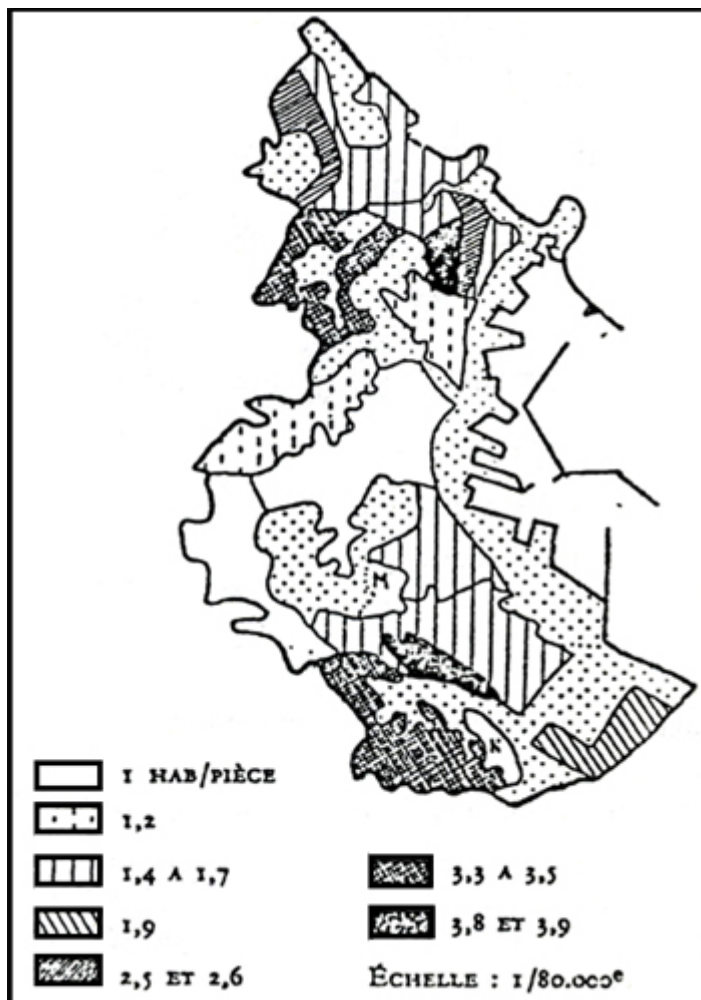
Le secteur II : présente la prédominance de la catégorie musulmane soit 90 % de sa population.

Le secteur III : est appelé mixte dans la mesure où il représente 58 % de la population européenne et 42 % de la population musulmane.

Nous verrons plus loin que cette caractéristique "ethnique" dissimule une différenciation sociale fondamentale.

Les conditions générales de l'habitat (voir figure n° 2)

Figure n°2
Densité par pièce



Source : Descloîtres l'Algérie des bidonvilles

Les disparités du point de vue des conditions générales de l'habitat peuvent être d'une part notées à partir des indicateurs suivants :

- taux d'occupation par logement (TOL) ;
- taille du logement, nombre de pièces habitées (P/O) ;
- taux d'occupation par pièce (TOP).

D'autre part par, les équipements internes dont dispose le logement, à savoir :

- l'électricité ;
- le gaz de ville.

| Tableau n° 2 Caractéristiques des logements par secteur | | | |
|--|---------|-----|-----|
| Caract. du logt. Secteur | TOL[18] | P/O | TOP |
| Secteur I | 3,3 | 2,7 | 1,2 |
| Secteur II | 4,9 | 1,4 | 3,4 |
| Secteur III | 4 | 2,4 | 1,7 |

| | | | |
|--|-----|-----|-----|
| Ensemble | 3,8 | 2,3 | 1,7 |
| Source : Recensement de la population 1954. Données statistiques sur les immeubles et les logements. Tiré de "l'Algérie des bidonvilles" Descloîtres p. 59. | | | |

Nous constatons à partir de ce tableau un état de surpeuplement des logements du secteur II, secteur musulman par rapport à la moyenne de la ville où il se place en dernière position après le secteur européen et le secteur mixte.

A cela s'ajoute le niveau d'équipement du logement :

- 87,5 % des logements du secteur II ne disposent pas du gaz de ville ;
- 23 % de ces logements n'ont pas d'électricité.

Alors que pour le secteur I, les logements ne disposant pas de ces commodités ne sont pas nombreux :

- 1,5 % n'ont pas d'électricité ;
- 17 % n'ont pas de gaz de ville.

Concernant le logement, la catégorie "population musulmane" dans sa majorité est très défavorisée.

La répartition "spatiale" de la catégorie "ouvrier" [19]

Ce critère nous permet de voir où se localise la catégorie "ouvrier", il s'agit de mettre en relation cette catégorie socioprofessionnelle avec le lieu de résidence.

La répartition à travers les trois secteurs se fait comme suit :

- le secteur I retient 11 % d'ouvriers en moyenne, ce pourcentage est inférieur si l'on se place au niveau du centre de la ville, rue Michelet par exemple où il ne représente que 9 % ;
- quant au secteur II, il représente 71 % d'ouvriers en moyenne, par opposition au secteur I, ce pourcentage est plus élevé dans le cas du quartier du Clos-Salembier où il est de 82 % ;
- concernant le secteur III qui reste toujours à un niveau intermédiaire tout en étant plus proche du secteur I que du secteur II, son pourcentage d'ouvriers s'élève à 18 %.

Il faut préciser que pour cette catégorie d'analyse, le pourcentage d'ouvriers par secteur n'est pas très explicite dans la mesure où sa manipulation requiert beaucoup de précaution. Sur ce plan nous ne disposons pas suffisamment d'éléments d'information pour l'affiner davantage. Ainsi nous nous sommes limités à donner une idée très sommaire de sa répartition sur l'espace. (Autre indication : 25.000 fonctionnaires européens habitent le centre, soit 70 % de l'ensemble).

Néanmoins on peut noter que le pourcentage d'ouvriers par secteur exprime une forme de division de l'espace reflétant une certaine division

du travail (aussi grossière soit-elle) et par conséquent du statut socio-économique.

L'analyse du processus ségrégatif nous permet de dégager une hiérarchie des secteurs, le secteur comme unité spatiale et sociale est caractérisé par la place qu'il occupe dans la structure urbaine, à partir de laquelle découle toute une série d'éléments (conditions d'habitat, statut socio-économique...).

Ainsi la variable "ethnique" bien qu'elle schématise la division de la ville entre "Européens" et "Musulmans" reste très aléatoire dans le sens où elle masque réellement les effets de la ségrégation urbaine. Elle aboutit à une division binaire de l'espace : ville européenne opposée à la ville musulmane.

L'utilité de faire ressortir le secteur dit "mixte" ne réside pas dans le fait d'identifier un espace de "coexistence", mais de montrer comment s'exprime spatialement l'articulation, voire l'alliance.

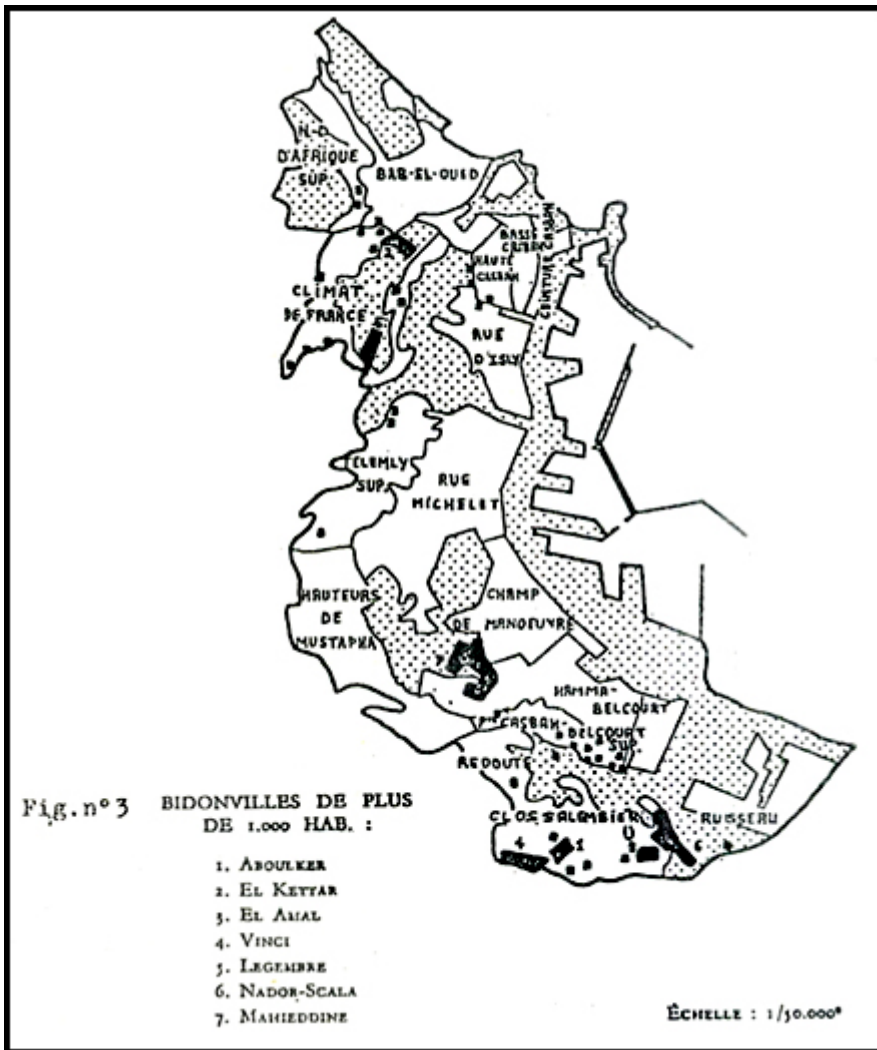
En effet nous pouvons dire que le secteur I représente la ville européenne... "ville moderne, reflet prospère de l'Europe dont elle est issue"...[20]. C'est un espace produit par et pour la société dominante[21]. Quant au secteur II, il demeure l'espace de la société dominée.

S'agit-il d'un "ordre" urbain spécifique à la période de domination coloniale ?

Nous avons insisté sur l'analyse de la structure urbaine d'Alger à travers le processus ségrégatif dans un double souci :

- d'abord pour avoir une meilleure approche du développement urbain ultérieur que connaîtra Alger qui ne sera selon nous que le produit des déterminations actuelles, du moins dans un certain sens ;
- ensuite pour mieux situer spatialement et socialement les bidonvilles par rapport à la ville ségrégée, pour lesquels nous pensons que la situation ne peut être que pire.

Figure n° 3
Les bidonvilles dans la ville d'Alger en 1954



Source : Descloîtres l'Algérie des bidonvilles

2 - Urbanisation dépendante et marginalité

Nous voulons faire apparaître la relation entre l'urbanisation et les bidonvilles avec leur implication sur l'espace d'Alger en essayant toutefois de présenter la situation "marginale" de leurs populations.

Il nous semble que l'urbanisation d'Alger s'est faite selon deux processus :

- la création de la ville "moderne", phase européenne du développement de la ville ;
- la production des bidonvilles à partir des années 1930, qui constitue l'autre aspect de l'urbanisation et que l'on appelle l'espace des "nouveaux venus" que la ville n'a pas pu et pourra de moins en moins intégrer...[\[22\]](#).

C'est ainsi que J. BERQUE résume la situation : "le faubourg donne l'assaut de toutes parts. Il le fait par le jeu de facteurs "naturels", de facteurs "spontanés", et en tout cas de facteurs irrationnels et souvent barbares : c'est une sorte d'urbanisme sauvage, en rupture avec l'urbanisme de la cité, non seulement la vieille cité musulmane, mais la nouvelle cité islamo-européenne". Le faubourg lutte contre l'une et l'autre

à la fois. Le faubourg c'est un recours à une vitalité venue des tréfonds, venue du lointain et charriant des forces inattendues" [23].

Ce jeu des facteurs "naturels, spontanés, irrationnels et souvent barbares..." auxquels J. BERQUE fait référence, relève d'un certain "subjectivisme", nous pensons que les causes de cet "assaut" sont beaucoup plus profondes, elles sont plus objectives du moins.

Refoulées par la campagne dans des conditions spécifiques que nous avons essayé d'analyser (voir la désarticulation des structures sociales agraires), les populations se déversent dans la ville d'Alger qui constitue un pôle attractif de toute son arrière-région. Vers 1930 son rayon d'attraction était de 200 km (en demi-cercle) qui avait tendance à s'étendre encore plus [24].

Dans la période 1954-1960, Alger reçoit 200.000 personnes, sa population "musulmane" passe de 293.000 habitants à 558.000 en 1960. L'urbanisation accélérée que connaît Alger, ne résulte pas d'un dynamisme économique, propre à la ville, elle n'est due en fait qu'à l'apport massif des populations rurales qui se traduit notamment par :

- une densification des quartiers "musulmans" ; la Casbah avec un taux d'occupation de 3,9 personnes [25] par pièce en 1954 est l'exemple le plus frappant ;
- une prolifération des bidonvilles se situant au creux des ravins, sur les pentes, sur tous les espaces négligés temporairement par la construction.

On estime en 1954 sur la base du recensement de la population qu'un habitant musulman sur trois vit en bidonville [26].

Ces populations qui viennent de la campagne s'installent dans les bidonvilles ; que trouvent-elles au niveau de l'emploi ?

Malgré la mise en place de certaines structures de production, Alger se trouve dans l'incapacité d'absorber une partie ou la totalité du flot de main-d'oeuvre d'origine rurale. C'est dans ce sens que CASTELLS affirme : "puisque la migration vers la ville est le produit de la décomposition des structures rurales, il est normal qu'elle ne soit pas absorbée par le système productif urbain et que par conséquent les migrants ne s'intègrent que très partiellement dans le système social" [27]. La structure de l'emploi en 1954 nous révèle une hypertrophie du secteur tertiaire qui représente 51 % des emplois totaux, au niveau du secteur secondaire 30 % des emplois vont à la branche d'activité bâtiments et travaux publics.

En ce qui concerne le secteur secondaire industriel les 2/3 des emplois relèvent de la petite entreprise caractérisée essentiellement par la production des biens de consommation.

Par ailleurs 21 % de la population active "musulmane" à Alger, soit 18.000 personnes sous-employées, elle est constituée de journaliers principalement (dockers, porteurs aux halles, chantiers B.T.P...). Pour

remédier à cette situation de chômage l'Etat colonial prévoyait la création de 20.000 emplois en 1959 [28] pour toute l'Algérie, dans le cadre du "plan de Constantine".

Nous remarquons que les possibilités d'emploi sont très limitées, l'insertion dans le système urbain des habitants des bidonvilles se trouve largement compromise aussi bien au niveau des conditions d'habitat que des possibilités de trouver un emploi stable. "La marginalité ce n'est pas le mauvais logement, mais le sous-emploi" [29].

Nous pouvons affirmer que l'urbanisation déséquilibrée d'Alger s'est faite pratiquement sans industrialisation dans le sens où l'industrie n'a pas été un facteur essentiel, contribuant au développement économique, sinon qu'elle a été produite par un accroissement de la population et un afflux du capital commercial.

Ainsi "la crise rurale se fond dans la crise urbaine qu'elle a engendrée... de cette double perturbation, les bidonvilles apparaissent comme le produit le plus pur" [30].

2.1. - La typologie des bidonvilles

En 1954, 86.500 personnes vivent en bidonvilles, soit 30 % de la population musulmane d'Alger [31]. Ce chiffre aussi alarmant soit-il n'est qu'approximatif du fait qu'au niveau des zones périphériques le recensement n'est pas très précis. C'est dans la ville d'Alger que les bidonvilles sont anciens, ils ont fait leur apparition vers les années 1926-1930. Car en 1931, les services de la municipalité ont recensé quatre emplacements de bidonvilles ; en 1947, 58 emplacements ; en 1954, 161 emplacements (cf. tableau n° 3). La localisation des bidonvilles de plus en plus vers la périphérie s'explique par la logique de la valorisation des sols urbains lors de l'extension de la ville.

Tableau n° 3
Population des bidonvilles de l'agglomération algéroise en 1954

| Communes Bidonvilles et populat. | Nombre de bidonvilles type "baraques" | Population municipale "musulmane" | | |
|--|---|-----------------------------------|----------------------------|-------|
| | | Totale (1) | Vivant en bidonvilles | |
| | | | Nombre de (2) personnes | % 2/1 |
| Hussein-Dey | 3 880 | 42 000 | 24 600 | 60 |
| Maison Carrée* | 2 710 | 36 230 | 16 200 | 45 |
| Bouzaréah | 650 | 11 150 | 3 300 | 30 |
| Kouba | 530 | 12 650 | 3 000 | 24 |
| Alger | 6 090 | 162 150 | 35 300 | 22 |
| El-Biar | 210 | 9 060 | 1 500 | 17 |
| Saint-Eugène* | 340 | 12 490 | 1 900 | 15 |
| Birmandreis | 150 | 7 740 | 700 | 9 |
| Agglomération | 15 560 | 293 470 | 86 500 | 29 |

*- Dénomination actuelle El-Harrach
- idem Bologhine Ibnou Ziri

Source : Descloîtres "l'Algérie des bidonvilles". Recensement de la population de 1954.

A partir des informations [32] dont nous disposons, nous pouvons établir une typologie des bidonvilles selon deux critères : la localisation et la taille, tout en essayant de voir comment ceux-ci interviennent dans l'organisation du bidonville et dans son rapport avec l'Etat colonial.

– Le bidonville "urbain" (voir figure n° 3)

Il s'agit du type de bidonville qui se situe à Alger intra-muros, dans les quartiers "musulmans", à l'exception du bidonville Mahieddine qui est en plein centre d'Alger, il regroupe 10.000 habitants, on l'appelle le "foyer des dockers", à lui seul, il forme un quartier. Non loin du port, il s'est implanté sur un terrain appartenant à l'office des H.L.M. qui perçoit un loyer ; un processus de sous-location s'est établi permettant ainsi à 8 personnes de "posséder" 394 baraques et d'en tirer profit [33].

En général, le statut juridique du terrain sur lequel s'implante le bidonville urbain ne relève pas du privé, les terrains appartiennent soit à la municipalité soit à l'office des H.L.M. ou autres organes de l'Etat. Le bidonville urbain est plus dense, plus équipé et plus organisé que le bidonville périphérique.

On a identifié 118 bidonvilles "urbains" à Alger qui regroupent une population de 35.300 personnes soit 22 % de sa population totale qui se répartissent comme suit :

- 111 emplacements de bidonville, d'une population de 12.000 personnes, de moins de 1.000 habitants chacun ;
- 7 bidonvilles de plus de 1.000 habitants chacun qui regroupe 23.300 personnes.

Nous constatons que 40 % des bidonvilles de toute l'agglomération d'Alger sont localisés à Alger.

– Le bidonville "périphérique"

Nous entendons par bidonville "périphérique" celui dont la localisation est identifiée dans l'une des 7 communes suburbaines de l'agglomération algéroise qui constituent en quelque sorte la zone périphérique.

60 % des bidonvilles de l'agglomération algéroise se trouvent situés au niveau de cette zone, alors que la ville d'Alger à elle seule retient 40 %, c'est dire que le phénomène bidonville est plus important à Alger, il se prolifère sur le moindre terrain libre.

Cependant avec le développement urbain qu'a connu la ville, les bidonvilles se greffent aux communes suburbaines ; c'est ainsi que les communes de Hussein-Dey et de Maison Carrée regroupent à elles seules 80 % des bidonvilles de la périphérie. Cette densification au niveau de ces deux communes s'explique par l'existence de quelques petites unités industrielles.

Contrairement au bidonville urbain, le bidonville périphérique s'implante

généralement sur des terrains appartenant aux particuliers. C'est ainsi

qu'un bidonville situé dans la commune de Maison Carrée s'étend sur une superficie d'1 ha 1/2 dont le propriétaire tire une rente annuelle d'environ 30.000 DA[34].

Concernant la taille des bidonvilles de la périphérie on distingue :

- 30 bidonvilles de moins de 1.000 personnes chacun ;
- 9 bidonvilles de plus de 1.000 personnes chacun.

On note par ailleurs la faible proportion des bidonvilles dans les communes suivantes : Birmandreis 1,5 %, El-Biar 3 % et St. Eugène 3,5 % de l'ensemble des bidonvilles périphériques. Mais lorsqu'on reporte le nombre d'habitants de ces bidonvilles à leur population totale et par commune, on aboutit respectivement aux pourcentages suivants : Birmandreis 9 %, St. Eugène 15 % et El-Biar 17 %.

Nous rappelons que les pourcentages des habitants des bidonvilles sont calculés par rapport à la population musulmane.

2.2 - Organisation des bidonvilles / Etat colonial

Nous avons vu à travers la typologie que le bidonville va du simple groupement de quelques familles (– 1.000 personnes) au grand bidonville de plus de 10.000 habitants.

La taille et la localisation sont-elles des éléments qui déterminent l'organisation au sein des bidonvilles ?

L'intérêt de mettre en relation l'organisation des bidonvilles avec l'Etat réside dans le fait qu'elle nous permet d'avoir un aperçu sur les actions de l'Etat dans le fonctionnement des bidonvilles dans des conditions spécifiques :

- la période de domination coloniale d'une part ;
- la période de la lutte nationale à partir de 1954 d'autre part.

Si l'Etat colonial tolère l'invasion des terrains par les bidonvilles (occupation de terrains municipaux à Alger), il mène par ailleurs, à leur égard une double action d'intégration et de répression. Nous retenons deux cas de bidonvilles sur lesquels nous disposons de quelques informations[35] il s'agit du :

- bidonville de Nador-Scala de type urbain, regroupant 4.500 personnes, situé à proximité d'un chantier de construction d'une cité H.L.M. (Diar-El-Mahçoul) ;
- bidonville de la cité Mahieddine, situé dans le centre de la ville, bidonville de "dockers" essentiellement, regroupant 10.000 personnes.

Nous remarquons que le bidonville a une organisation interne fortement structurée, il n'est parfois que la transposition d'un douar, de plusieurs familles d'une même tribu, ou fractions de tribus qui ont émigré en même temps, les premières arrivées constituent le support des suivantes.

Les habitants des bidonvilles tentent de maintenir leurs structures communautaires (solidarité, entraide familiale) fondées sur des liens de parenté très vastes ; ils reproduisent leur mode de vie à travers un système de valeurs interne à chaque groupe familial. Ainsi "le nouveau système de disposition ne s'élabore pas dans le vide, il se constitue à partir des dispositions coutumières qui survivent à la disparition ou à la dégradation de leurs bases économiques" [36].

Au niveau des bidonvilles de Nador-Scala, on retrouve plus de la moitié de la population originaire de six tribus [37], parfois des fractions entières de tribus habitent le même bidonville. Cette cohésion sociale se retrouve à l'extérieur du bidonville, au niveau de l'emploi où, plusieurs personnes de la même tribu, du même douar travaillent sur le chantier de construction qui se trouve à proximité.

Pour exprimer leur insatisfaction, les habitants les plus anciens des bidonvilles de Nador-Scala et de la cité Mahieddine ont pris l'initiative de créer un "comité de défense des intérêts du quartier". Les revendications de ce comité auprès de la municipalité d'Alger se limitent aux équipements collectifs : installation des égouts, canalisations d'eau, éclairage, dispensaire, aménagement de voies d'accès.

Tout en restant dans les limites de ses attributions, le comité obtient quelques réalisations. Ces deux bidonvilles où l'organisation est plus forte, sont plus équipés relativement aux autres bidonvilles. Ce comité de défense des intérêts du quartier constitue pour certains adhérents un apprentissage à la lutte, pour d'autres il est un moyen d'intégration dans le système urbain. L'expérience de ces comités n'a pas été suffisamment longue pour pouvoir tirer des conclusions, néanmoins il en résulte une certaine insatisfaction des habitants, qui sont intégrés à une lutte d'un autre niveau... "Ce n'est pas la solution de la question du logement qui résout du même coup la question sociale, mais bien la solution de la question sociale, c'est-à-dire l'abolition du mode de production capitaliste, qui rendra possible celle de la question du logement" [38].

Ainsi leur lutte se cristallise à un niveau global, elle s'articule à la contradiction fondamentale qui oppose colonisés-dominés à colonisateurs-dominants.

De par leur situation de colonisés, les revendications des habitants dépassent de loin leurs minimales exigences en vue de l'amélioration de leurs bidonvilles.

Les bidonvilles deviennent alors un foyer insurrectionnel sur lesquels l'Etat colonial exerce un contrôle de plus en plus intense. Pour extraire ces populations à l'agitation politique que connaît l'ensemble de l'Algérie pendant la période allant de 1954 à 1962, l'Etat colonial à travers ses appareils, la municipalité en particulier, procède à une série de mesures qui tentent d'améliorer les conditions de vie dans les bidonvilles.

A partir de 1955, une politique dite de "Bulldozer" est menée à l'égard des bidonvilles, ainsi qu'un programme de construction de 4 cités H.L.M.

de 5.700 logements[39], et de cités de recasement appelées "cités d'urgence"[40] est lancé à partir de 1956 pour permettre leur résorption et pour dédensifier certains quartiers populaires tel la Casbah. Mais ce programme de construction bien qu'il réponde au besoin urgent de logement, ne fait que s'inscrire dans la logique du capital ; il permet une relance du secteur bâtiment et travaux publics.

La localisation de ces cités dans la périphérie s'intègre dans la logique même de l'occupation de la ville, car la municipalité a acquis ces terrains au moindre coût, à l'abri relatif de la spéculation foncière. "C'est dans cette logique que les terrains disponibles pour les logements dits sociaux sont rejetés à l'extérieur de la ville, là où les investissements d'aménagement de l'Etat sont trop faibles pour qu'il y ait survalorisation des sols..."[41].

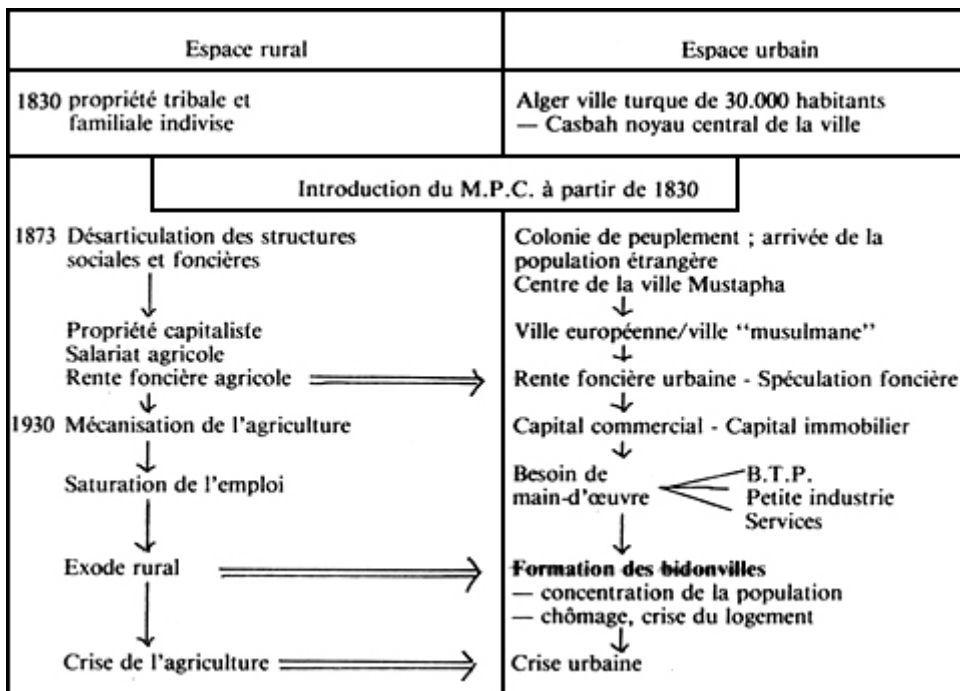
Mais compte tenu de la précarité de leur niveau de revenu, les habitants des bidonvilles ne sont pas en mesure de payer un loyer, aussi modeste soit-il.

Par ailleurs l'Etat colonial en 1960, accorde quelques subventions à la municipalité d'Alger pour aménager des terrains en vue de la construction d'un habitat sommaire et provisoire en faisant participer les habitants des bidonvilles d'une part et pour améliorer les bidonvilles par la création des réseaux d'équipement d'autre part. La municipalité mène également une politique d'assistance en procédant à quelques distributions d'allocations, d'indemnités par la création des oeuvres de "bienfaisance".

Bien que l'intervention de l'Etat colonial soit généralisée à l'ensemble des bidonvilles, elle reste déterminée dans les deux cas que nous avons retenus (Nador-Scala, cité Mahieddine) par leur forte organisation et par la composante même des activités économiques exercées par leur population, qui constitue un marché de la main-d'oeuvre pour les activités commerciales et immobilières pour l'essentiel.

Nous constatons que la municipalité n'intervient, en procédant à de sommaires améliorations, que là où l'organisation des bidonvilles est plus forte, du moins d'une manière prioritaire. D'une façon générale, l'Etat colonial au service de la société dominante, et à travers ses mécanismes d'intégration et de répression (la chasse aux bidonvilles) ne fait qu'atténuer la "crise politique" qui remet en cause sa domination politique et qui crée des limites à son accumulation du capital, dont les bidonvilles ne sont qu'un élément nécessaire. (Cf. tab. n° 5).

Tableau n° 5
Introduction du mode de production capitaliste et ses implications sur l'espace



Nota - Lire le tableau à travers deux processus simultanés :

- du point de vue du capital ;
- du point de vue de la population.

Ce tableau montre l'articulation des structures capitalistes aux structures pré-capitalistes.

Conclusion

En résumé, nous pouvons dire que l'introduction du mode de production capitaliste et son articulation aux structures préexistantes, a engendré une forme d'urbanisation spécifique qui s'est traduite notamment par l'élaboration d'un système urbain adapté aux exigences de la société dominante et destiné à la favoriser. Tous les plans d'urbanisme de cette période coloniale n'ont été qu'une rationalisation de l'occupation de l'espace en fonction des intérêts de la société dominante. La politique urbaine entreprise contribuait largement à la perpétuation d'une ségrégation sociale et urbaine essentiellement entre musulmans et européens.

Cette urbanisation "coloniale" s'est réalisée à travers un système urbain qui a fonctionné selon les mécanismes de la logique de l'accumulation du capital qui a nécessité la formation des bidonvilles dont la population constitue l'importante "armée de réserve".

Nous avons essayé d'analyser leur processus historique de formation, et sous divers aspects leur fonctionnement.

Comment ce phénomène dit "colonial" [42] et [43] évolue-t-il au lendemain de l'indépendance nationale ?

Notes

[*] Enseignante. Chercheur au C.R.E.A.

- [1] M. CASTELLS. La question urbaine, ed. Maspéro 1975, p. 63.
- [2] A. TOURAINE. Les sociétés dépendantes, ed. Duculot 1976, p. 13-14.
- [3] A. BENACHENHOU. Formation du sous-développement en Algérie, essai sur les limites du développement capitaliste 1830-1962, OPU, Alger 1976, p. 343.
- [4] GALLISOT/BADIA. Marxisme et Algérie, texte de Marx/Engels, collection 10/18, 1976, p. 194.
- [5] A. BENACHENHOU op. cité, p. 448.
- [6] A. BENACHENHOU op. cité, p. 448.
- [7] En 1930 arrêt de l'immigration vers la métropole, on compte en 1969, 350.000 émigrés en France.
- [8] R. DESCLOITRES, J. C. REVERDY, C. DESCLOITRES. L'Algérie des bidonvilles, le Tiers-Monde dans la cité, ed. Mouton et Co, Paris 1961, p. 81.
- [9] P. BOURDIEU et A. SAYAD. Le déracinement, crise de l'agriculture traditionnelle, ed. du Seuil, Paris 1964, p. 13.
- [10] ENGELD cité par H. LEFEBVRE. La pensée marxiste de la ville. Casterman 1972, p. 11.
- [11] TAIEB. Bulletin sté, Languedoc de géographie, 1971, n° 1, p. 131.
- [12] DESCLOITRES op. cité, p. 38.
- [13] DESCLOITRES op. cité, p. 56.
- [14] DESCLOITRES op. cité, p. 53.
- [15] Qualificatif donné à la population algérienne locale pendant la colonisation par opposition à la population européenne étrangère.
- [16] M. CASTELLS op. cité, p. 218 et suivantes. C'est nous qui soulignons certains passages.
- [17] DESCLOITRES op. cité, p. 40 et suivantes.
- [18] Calcul fait par nous à partir des chiffres donnés.
- [19] En 1954, il n'existait qu'un petit noyau d'ouvriers dans l'industrie.

[20] J. BERQUE. "Médinas-villes neuves et bidonvilles" dans cahiers de Tunisie, 1er et 2ème trimestres 1959, n° 21 et 22, pp. 10 et 12.

[21] En 1954, la population européenne est majoritaire, elle représente 79 % de la population totale de la ville d'Alger.

[22] J. BERQUE "Médinas, villes neuves et bidonvilles" article publié dans les cahiers de Tunisie, n^{os} 21-22, 1er et 2ème trimestres 1959, p. 40.

[23] Idem que 1, pp. 10-12.

[24] DESCLOITRES op. cité, p. 104.

[25] DESCLOITRES op. cité, p. 59.

[26] R. DESCLOITRES dans "organisation urbaine et structures sociales en Algérie", p. 8, article paru dans "civilisations", volume XII, 1962, n° 2.

[27] M. CASIELLS op. cité, p. 69.

[28] Il s'agit d'un plan de développement (industrialisation, logements) à l'échelle de tout le pays.

[29] A. TOURAINÉ op. cité, p. 119.

[30] DESCLOITRES op. cité, p. 35.

[31] DESCLOITRES op. cité, p. 59.

[32] R. DESCLOITRES op. cité, p. 59, recensement 1954. Archives de la municipalité d'Alger.

[33] R. DESCLOITRES. L'Algérie des bidonvilles.

[34] F. BENATIA. L'appropriation de l'espace à Alger après 1962, SNEP - Alger 1978, p. 52.

[35] R. DESCLOITRES. "Organisation urbaine et structures sociales en Algérie". Extrait de civilisation, vol. XII 1962, n° 2. Archives au niveau de la municipalité d'Alger.

[36] BOURDIEU. "Algérie 60". Edition de Minuit, 1977, p. 15.

[37] DESCLOITRES op. cité, p. 10 et suivantes.

[38] ENGELS. La question du logement cité par Anatole KOPP dans Ville et Révolution. Ed. Anthropes, 1967. p. 58.

[39] Il s'agit des cités : El-Amal, Bel air, Bellevue, des accacias...

[40] Il s'agit de grands ensembles, les cités de Diar El-Mahçoul, Diar El-Saâda. Climat de France et Eucalytus.

[41] R. SIDI BOUMEDIENE. Planification Urbaine et Décolonisation en Algérie, p. 90. Revue et Société, oct. 1973 - fév. 1974, n° 10-11. Espaces africains, dépendance ou développement.

[42] Se référer au plan d'urbanisme directeur d'Alger élaboré par le Corbusier en 1942.

[43] F. BENATIA op. cité, p. 43.